

SÉCURITÉ

De nouveaux projets concrets pour garantir la tranquillité des Maisonnais

Nouveau commissariat, évolution des horaires de la police municipale, coopération renforcée avec les forces de l'ordre, vidéoprotection, actions de prévention et de sensibilisation, présence accrue sur le terrain : autant de nouvelles initiatives qui sont mises en œuvre en cette rentrée.



Un partenariat avec l'État

Le projet résulte d'une convention signée entre l'État et la Ville de Maisons-Alfort qui a acté **un échange de terrains** avec la **construction du nouveau commissariat** en face de l'ancien bâtiment devenu vétuste, qui, lui, **cèdera la place à des logements de qualité**. Le 23 juillet dernier, ce montage financier innovant, qui est le fruit de plus de neuf années de travail portées par notre Député, Michel HERBILLON, le président du Département et 1^{er} Maire-adjoint, Olivier CAPITANIO, et Marie France Parrain, alors Maire de la ville, s'est soldé par la **signature de l'acte notarié par le Maire, Romain MARIA, le Préfet du Val-de-Marne et la préfecture de police**, permettant à l'État de prendre officiellement la propriété du nouveau commissariat de Maisons-Alfort. Cette opération renforce d'autant le soutien de longue date apporté par la Ville de Maisons-Alfort à l'action des forces de l'ordre sur le territoire communal.



UN NOUVEAU COMMISSARIAT À MAISONS-ALFORT

C'était un engagement fort de la municipalité pour renforcer la sécurité des Maisonnais. Le 8 septembre dernier, **les effectifs de la police nationale ont déménagé dans leurs nouveaux locaux** dont la construction résulte d'une mobilisation constante au plus haut niveau de l'État des élus de Maisons-Alfort.

Situé en face de l'ancien bâtiment avenue de la République, et sur une superficie agrandie de plus de 2 000 m², il permet d'accueillir **des effectifs supplémentaires (jusqu'à 120 agents)**, et offre de **meilleures conditions de travail** aux policiers ainsi qu'un **accueil facilité du public**.





Réunion sécurité dans les locaux du Centre de Supervision Urbain avec le Maire, Romain MARIA, aux côtés du Maire-adjoint à la Sécurité, Stéphane CHAULIEU, du DGS, Olivier SOLER, et de la responsable de la police municipale, Harmonie PIQUET.

COOPÉRATION RENFORCÉE DES FORCES DE L'ORDRE

Déploiement du programme de vidéoprotection, création d'un centre de supervision urbain (CSU), accroissement des effectifs des polices municipale et nationale, nouveau commissariat... le mandat qui vient de s'achever a été synonyme de nombreux engagements tenus, qui viennent compléter les mesures de prévention et de sécurité déjà existantes et renforcer la coopération des forces de l'ordre en faveur de la lutte contre la délinquance.

Grâce au déport d'images, le commissariat a désormais accès à l'ensemble des images en temps réel -24 h/24 et 7 j/7 - prises par la centaine de caméras installées dans l'ensemble des quartiers de la ville.

Sensibiliser conjointement toutes les générations



Polices nationale et municipale participent activement à la **politique de prévention** menée sur le territoire communal. Les dispositifs **Permis Internet et Permis Piéton** sont désormais conduits par les agents de la police municipale tandis que les policiers nationaux accueillent chaque année les élèves du **projet citoyen au commissariat** et interviennent régulièrement auprès des habitants à travers des **actions de sensibilisation**, notamment auprès du public senior.

La sécurité est la première des libertés. C'est pour moi une des priorités de mon mandat municipal. Faire en sorte que tout le monde se mobilise dans le même sens pour la sécurité des Maisonnais.

Romain MARIA
Maire de Maisons-Alfort



UNE POLICE MUNICIPALE RENFORCÉE

Afin de répondre davantage aux besoins des riverains et d'assurer une présence opérationnelle continue sur le territoire communal, **les horaires des agents de la police municipale sont modifiés à compter du 1^{er} octobre 2026.**

Concrètement, les policiers municipaux sont désormais réunis en une brigade unifiée. Cette nouvelle organisation permet ainsi une **présence accrue sur le terrain, notamment en soirée, 7 j/7 y compris les week-ends.** De plus, **les effectifs sont en cours de renforcement** avec les recrutements de nouveaux policiers municipaux et d'agents de surveillance de la voie publique (ASVP) prévus d'ici la fin de l'année.

Harmonie PIQUET, nouvelle responsable de la police municipale

Riche d'une expérience de 20 ans – dont 6 ans au sein de la police nationale – Harmonie PIQUET a pris ses nouvelles fonctions en tant que responsable de la police municipale de Maisons-Alfort en juin dernier. Disponible et à l'écoute, elle intervient régulièrement sur le terrain au plus près des Maisonnais. Son ambition ? Agir rapidement et efficacement face aux problèmes de sécurité pour garantir à chaque riverain sérénité, tranquillité et sécurité au quotidien.



VIDÉOPROTECTION : DE NOUVELLES CAMÉRAS INSTALLÉES

Entièrement opérationnel avec l'ouverture du Centre de Supervision Urbain (CSU), le programme de vidéoprotection – lancé depuis 2022 – continue son déploiement avec l'installation en septembre de **4 nouvelles caméras dans divers quartiers de la ville** ainsi que le raccordement en juillet dernier de **4 caméras supplémentaires au parking Fragonard**, à la suite de sa reprise en régie par la Ville. Au total, **111 caméras** – 84 sur la voie publique et aux abords des bâtiments municipaux – sont désormais opérationnelles sur le territoire communal.

Piloté par 4 agents et 1 responsable, le CSU assure ainsi une meilleure coordination des forces de police et une plus grande réactivité dans les interventions.

LUTTE CONTRE LES VÉHICULES VENTOUSES

Face à la recrudescence des abus, la Ville a décidé de renforcer les moyens consacrés à la lutte contre les véhicules ventouses. Un agent référent a ainsi été désigné afin d'accélérer le traitement des signalements et l'enlèvement des véhicules en infraction. Dans cette même dynamique, les équipes de la police municipale ont procédé cet été au retrait des 135 véhicules ventouses recensés sur la commune. Pour rappel, est considéré comme abusif « le stationnement ininterrompu d'un véhicule, en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant 7 jours ». N'hésitez pas à signaler tout véhicule qui correspond à cette définition directement depuis votre Espace Citoyen ou en appelant la police municipale.





TROTINETTES ÉLECTRIQUES : CASQUE ET GILET OBLIGATOIRES

Face à l'augmentation significative du nombre d'accidents corporels impliquant des trottinettes électriques, gyropodes, monoroues et hoverboard, **un arrêté du Préfet de police impose désormais le port d'un casque et d'un équipement rétro réfléchissant** aux conducteurs circulant à Paris et sa petite couronne, ce qui inclut donc Maisons-Alfort. Le non-respect de ces obligations est sanctionné par une amende forfaitaire de 135 € en cas d'absence de casque et de 35 € en cas d'absence d'équipement rétro-réfléchissant. Ces obligations s'appliquent à toute heure, de jour comme de nuit.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : MISE À DISPOSITION D'UN RADAR MOBILE

Dans le cadre des actions en faveur de la sécurité routière, la Ville de Maisons-Alfort vient de signer une convention avec la police nationale. Celle-ci prévoit **la mise à disposition d'un équipement de contrôle de vitesse de type jumelle radar** à titre gratuit afin de mener **des opérations de prévention et de contrôle de vitesse** sur le territoire communal en complément des actions déjà menées conjointement avec la police nationale.



Nous sommes particulièrement attentifs à ce que tous les Maisonnais se sentent en sécurité à Maisons-Alfort. Bien que nous subissions les évolutions de la société, nous redoublons d'efforts pour que Maisons-Alfort demeure une ville sûre et paisible.

Stéphane CHAULIEU

Maire-adjoint chargé de la Sécurité et de la prévention de la délinquance

VOS CONTACTS

POLICE MUNICIPALE

2, rue Pasteur

01.43.96.77.39

Accueil administratif

Lundi au jeudi : 8h-12h /

13h-17h

Vendredi : 8h-12h /

13h-16h

COMMISSARIAT DE MAISONS-ALFORT

71, avenue de la

République

Tél : 17